



Service universitaire à la collectivité

Les échanges, au sein d'un conseil de médiation, entre acteur·rice·s de ces deux univers – chercheur·e·s académiques et acteur·rice·s de la vie sociale (collectivités territoriales, associations, coopératives, etc.) – doivent permettre de formuler des projets de recherche qui répondent aux savoirs et certitudes pratiques du terrain et faire contribuer les acteurs sociaux à leur réalisation.

Les enjeux qu'enveloppe ce projet sont indissociablement épistémologiques et politiques. En effet, il s'agit de resituer les recherches universitaires par rapport aux problèmes que doit affronter la société d'aujourd'hui, notamment pour valoriser les savoirs détenus par les acteur·rice·s de la vie sociale : la rupture de la continuité entre celles-là et ceux-ci est, selon Edmund Husserl, un des facteurs majeurs de la crise de l'humanité occidentale, perceptible depuis le début du XX^e siècle.